

Parmi les questions qui furent considérées à cette seconde réunion, citons les différends entre la Pologne et la Lithuanie et entre la Bolivie et le Chili; les secours à apporter à la population russe souffrant de la famine, la traite des blanches et enfin, les dépenses de la Ligue. A cet égard il fut décidé que, sauf ratification par les gouvernements, la Grande-Bretagne et la France paieraient chacune, pour couvrir les dépenses de la ligue, 90 unités, la Chine, l'Inde, l'Italie et le Japon 65 unités chacun, le Canada et différents autres pays 35 unités chacun, d'autres petits états devront payer une cotisation moindre et enfin le minimum de 2 unités chacun sera payé par les membres suivants: Albanie, Costa Rica, Guatémala, Honduras, Sibérie, Luxembourg, Nicaragua, Panama, Paraguay et Salvador. Par l'effet de cette décision, la contribution du Canada se trouve substantiellement réduite.

Société Canadienne de la Ligue des Nations.—Le 31 mai 1921, la société canadienne de la Ligue des Nations fut formée au Canada. Le gouverneur-général du Canada présidait cette séance, à laquelle assistaient des hommes éminents de notre vie publique, tels que MM. Robert Borden, George Foster, Dr. Béland et autres. La résolution suivante fut votée à l'unanimité: "La Société canadienne de la Ligue des Nations, présentement constituée, a pour objet (1) de contribuer au maintien de la paix internationale; (2) de fournir des informations sur la Ligue des Nations, ses principes, son organisation et ses travaux; (3) d'étudier les problèmes internationaux et la part que doit y prendre le Canada soit comme membre de l'empire britannique, soit comme membre de la Ligue des Nations; (4) d'entretenir entre le Canada et les autres pays des sentiments d'entente mutuelle, de bon vouloir et de collaboration, conformément à l'esprit de la Ligue des Nations; (5) d'aider à la création d'associations, de clubs ou autres organisations provinciales ou locales ayant un but similaire et de coopérer avec eux à cet effet".

Le bureau de la société fut ainsi constitué: présidents honoraires: MM. Arthur Meighen, W. L. Mackenzie King et T. A. Crerar; président, M. Robert Borden; vice-présidents: les lieutenants-gouverneurs des neuf provinces et MM. George Foster, C. J. Doherty, N. W. Rowell, Dr. Béland; secrétaire honoraire, Vincent C. Massey; trésorier honoraire, A. J. Brown.

Élections générales fédérales.—Le 21 septembre 1921, M. Arthur Meighen annonça la reconstruction de son Cabinet et peu de temps après la dissolution du treizième parlement fut prononcée. Aux élections générales du 6 décembre 1921, le gouvernement fut battu, ne conservant que 50 sièges; les libéraux, élus dans 118 circonscriptions, furent appelés au pouvoir, M. W. L. Mackenzie King devenant premier ministre après la démission de M. Meighen. L'un des phénomènes les plus remarquables de cette élection fut l'importance prise par le troisième parti, dit progressiste, dirigé par M. T. A. Crerar, qui enleva 65 sièges dans Ontario et dans l'ouest. Enfin le parti travailliste eut deux membres élus, l'un à Winnipeg et l'autre à Calgary. Lorsque le parlement se réunit, les